



SYNDICAT UFICT-CGT Métropole de Lyon

Immeuble GEMELLYON -Sud - 3ème étage

Adresse postale : Hôtel de la Métropole - 20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex

Tel : 04 28 67 56 47

cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

<https://metropoledelyon.syndicatcgt.fr/>

Lyon, le 28 octobre 2026

Madame Véronique SARSELLI
Présidente de la Métropole de Lyon

Objet : Préavis de grève du 5 novembre au 31 décembre 2026

Copie : Mme Myriam BENCHARAA, Vice-Présidente RH ; Mme Séverine BATTIN, DGS ; Mme Lise FOURNOT-BOGEY, DGA DRHMG ; Mme Andrée-Laure NICOLIER, DRH ; Mme Carine BERNARD, Relations sociales

Madame la Présidente,

En vertu de l'article 10 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, nous avons l'honneur de vous informer que le syndicat UFICT CGT de la Métropole de Lyon dépose par ce courrier, un préavis de grève du 5 novembre au 31 décembre 2026, de 0 à 24 heures pour l'ensemble du personnel de la Métropole de Lyon. Ce mouvement pourra être reconduit en fonction des circonstances.

Nous nous inscrivons dans la journée de mobilisation nationale du 5 novembre contre les coupes budgétaires annoncées dans les services publics, dans les budgets des collectivités locales, contre la vie chère, pour l'augmentation du pouvoir d'achat, pour l'augmentation du point d'indice des agents publics.

Nous revendiquons localement la progressivité de tout le régime d'indemnitaire des agents de la Métropole, en fonction des échelons et des grades, en lien avec le coût de la vie, en particulier avec l'augmentation exponentielle des coûts de l'énergie. Nous demandons également l'augmentation significative des ratios d'avancement de grade, à 100% sans critères hiérarchiques discriminants et dans l'immédiat à 60% pour tous les grades, revendication soutenue par 89 signataires de la pétition ci-jointe.

Nous portons l'exigence du remplacement des départs, du renforcement des effectifs, en particulier dans les services gestionnaires, que ce soit des services urbains, des espaces publics et des services médico-sociaux afin de garantir un service public de qualité à tous les habitants de la Métropole.

Dans l'attente de réponses favorables à nos revendications, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Anne-Marie SANCHEZ

Secrétaire Générale



SYNDICAT UFICT-CGT Métropole de Lyon

Immeuble GEMELLYON -Sud - 3ème étage

Adresse postale : Hôtel de la Métropole - 20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex

Tel : 04 28 67 56 47

cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

<https://metropoledelyon.syndicatcgt.fr/>

Lyon, le 28 octobre 2026

Madame Véronique SARSELLI
Présidente de la Métropole de Lyon

Objet : Préavis de grève du 5 novembre au 31 décembre 2026

Copie : Mme Myriam BENCHARAA, Vice-Présidente RH ; Mme Séverine BATTIN, DGS ; Mme Lise FOURNOT-BOGEY, DGA DRHMG ; Mme Andrée-Laure NICOLIER, DRH ; Mme Carine BERNARD, Relations sociales

Madame la Présidente,

En vertu de l'article 10 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, nous avons l'honneur de vous informer que le syndicat UFICT CGT de la Métropole de Lyon dépose par ce courrier, un préavis de grève du 5 novembre au 31 décembre 2026, de 0 à 24 heures pour l'ensemble du personnel de la Métropole de Lyon. Ce mouvement pourra être reconduit en fonction des circonstances.

Nous nous inscrivons dans la journée de mobilisation nationale du 5 novembre contre les coupes budgétaires annoncées dans les services publics, dans les budgets des collectivités locales, contre la vie chère, pour l'augmentation du pouvoir d'achat, pour l'augmentation du point d'indice des agents publics.

Nous revendiquons localement la progressivité de tout le régime d'indemnitaire des agents de la Métropole, en fonction des échelons et des grades, en lien avec le coût de la vie, en particulier avec l'augmentation exponentielle des coûts de l'énergie. Nous demandons également l'augmentation significative des ratios d'avancement de grade, à 100% sans critères hiérarchiques discriminants et dans l'immédiat à 60% pour tous les grades, revendication soutenue par 89 signataires de la pétition ci-jointe.

Nous portons l'exigence du remplacement des départs, du renforcement des effectifs, en particulier dans les services gestionnaires, que ce soit des services urbains, des espaces publics et des services médico-sociaux afin de garantir un service public de qualité à tous les habitants de la Métropole.

Dans l'attente de réponses favorables à nos revendications, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Anne-Marie SANCHEZ

Secrétaire Générale